

(12) BREVET D'INVENTION

- (11) N° de publication : **MA 64077 B1** (51) Cl. internationale : **B01D 46/10; B01D 46/52; B01D 46/42**
- (43) Date de publication : **31.10.2024**

-
- (21) N° Dépôt : **64077**
- (22) Date de Dépôt : **02.02.2023**
- (30) Données de Priorité : **04.02.2022 IT 202200001976**
- (71) Demandeur(s) : **DENSO THERMAL SYSTEMS S.p.A., Frazione Masio 24 10046 Poirino (Torino) (IT)**
- (72) Inventeur(s) : **GIGLIOTTI, Paolo ; CREPALDI, Luca**
- (74) Mandataire : **SABA & CO., TMP**

(54) Titre : **ÉLÉMENT FILTRANT À POIGNÉE**

- (57) Abrégé : Elément filtrant (1) comprenant une bande filtrante pliée en zigzag (2) se terminant à des extrémités opposées par des rabats d'extrémité respectifs (7), des bandes latérales opposées (3, 5 ; 4, 6) jointes à la bande filtrante (2), et un élément en feuille (20) en matière plastique superposé à l'un des rabats d'extrémité (7), l'élément en feuille comprenant une partie de base (21) fixée au rabat d'extrémité particulier (7) et une partie de poignée (22) reliée à la partie de base (21) par une charnière en film (23) s'étendant le long d'une direction parallèle aux lignes de pliage (2a) de la bande filtrante (2), la partie de poignée étant ainsi pliable d'une position inactive, dans laquelle la partie de poignée (22) est sensiblement coplanaire avec la partie de base (21), à une position d'utilisation, dans laquelle la partie de poignée (22) est surélevée par rapport à la partie de base (21) et au rabat d'extrémité particulier (7).

REVENDICATIONS

1. Élément filtrant (1) comprenant
une bande de filtration pliée en zigzag (2) se terminant à des
5 extrémités opposées de celui-ci avec des rabats d'extrémité respectifs
(7), et
des bandes latérales opposées (3, 5 ; 4, 6) assemblées à la bande
filtrante (2),
caractérisé en ce qu'il comprend en outre un élément en feuille
10 (20) en matière plastique superposé à l'un des rabats d'extrémité (7),
ledit élément en feuille comprenant une partie de base (21) fixée au rabat
d'extrémité particulier (7) et une partie poignée (22) raccordée à la partie
de base (21) par une charnière de film (23) s'étendant le long d'une
direction parallèle à des lignes de pliage (2a) de la bande filtrante (2),
15 ladite partie poignée étant ainsi pliable depuis une position inactive, dans
laquelle la partie poignée (22) est sensiblement coplanaire avec la partie
de base (21), vers une position d'utilisation, dans laquelle la partie
poignée (22) est élevée par rapport à la partie de base (21) et au rabat
d'extrémité particulier (7).
- 20 2. Élément filtrant selon la revendication 1, dans lequel l'élément
en feuille (20) comprend en outre une partie de fixation (24) raccordée à
la partie de base (21) par une boucle élastique (25), de sorte que
l'élément en feuille (20) soit attaché sur le rabat d'extrémité particulier
(7) à un bord (7a) de celui-ci.
- 25 3. Élément filtrant selon la revendication 2, dans lequel ledit bord
(7a) délimite le rabat d'extrémité particulier (7) sur un côté de celui-ci
opposé à l'une des lignes de pliage (2a) de la bande filtrante (2).
4. Élément filtrant selon l'une quelconque des revendications
précédentes, dans lequel au moins une ouverture de préhension (26) est
30 formée à travers la partie poignée (22).
5. Élément filtrant selon l'une quelconque des revendications
précédentes, dans lequel au moins une saillie de crochet (27) est formée
sur la partie poignée (22) à la charnière de film (23), ladite saillie de
crochet étant configurée pour s'accrocher au rabat d'extrémité particulier
35 (7) lorsque la partie poignée (22) est dans la position d'utilisation.

6. Élément filtrant selon la revendication 5, dans lequel la saillie de crochet (27) s'étend depuis la partie poignée (22) au-delà de la charnière de film (23).

5 7. Élément filtrant selon l'une quelconque des revendications précédentes, dans lequel un insert (28) de matériau élastomère est formé frontalement sur la partie de base (21).

8. Élément filtrant selon la revendication 7 en combinaison avec la revendication 2, dans lequel l'insert (28) s'étend partiellement jusque dans la boucle élastique (25) entre la partie de base (21) et la partie de
10 fixation (24).